Formation Capeps Interne – CAER
Année scolaire 2023 - 2024

Concours : CAPEPS interne - CAER
Discipline : Education Physique et Sportive
Intervenants :

- **Emmanuelle De Pizzol (emmanuelle.clot-de-pizzol@ac-besancon.fr)**
- **Sandrine Amiotte-Suchet (sandrine.amiotte-suchet@ac-besancon.fr)**
- **Benoit Perritaz (benoit.perritaz@ac-besancon.fr)**

Le rectorat de Besançon propose une préparation au concours du Capeps Interne d'EPS.
Cette formation est ouverte à tous les candidats fonctionnaires, enseignants non titulaires ou contractuels susceptibles de remplir les conditions générales et spécifiques du concours.
http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33986/enseigner-l-eps-le-capeps.html

Cette préparation a pour but de vous aider à comprendre les attendus du concours, et de vous préparer aux deux épreuves écrite et orale.
« Le concours interne de recrutement de professeur d'éducation physique et sportive s'adresse à des enseignants disposant déjà d'une expérience professionnelle.
La conception des épreuves et les sujets proposés permettent aux candidats de valoriser leurs acquis professionnels.
L'analyse réflexive est au cœur de ce concours, sa préparation repose en grande partie sur la capacité à s'appuyer sur son expérience singulière pour la dépasser, à la questionner pour faire des liens et construire du sens entre pratique et théorie, à s'interroger sur les élèves, sur sa discipline et sur le système éducatif. » (rapport du jury session 2017).

La formation étant proposée le vendredi après midi, il est opportun d'organiser son emploi du temps en conséquence.

Les candidats sont invités à prendre connaissance du programme du concours, des sujet et rapports du jury des sessions antérieures sur le site « devenirenseignant.gouv.fr » :

Toutes les ressources disponibles pour s'informer sur le concours en EPS :
https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources?f%5B0%5D=access_path%3A259&f%5B1%5D=contest_taxonomy%3A208&f%5B2%5D=sections_options%3A226&f%5B3%5D=year%3A2023

Début de la formation	**Vendredi 30 Septembre 2022 de 14h à 17h** **Sandrine AMIOTE-SUCHET – Benoit PERRITAZ**
Modalités du Concours	Epreuve écrite d'admissibilité 4h (coeff 1): La composition support de cette épreuve, est l'étude d'un cas concret portant sur l'organisation et l'enseignement de l'EPS. Des documents synthétiques comprenant des données relatives à l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans un établissement scolaire accompagnent le sujet. Le candidat fait émerger les enjeux posés par le sujet, conçoit des propositions d'actions au sein de sa classe et de son établissement. L'épreuve fait appel aux connaissances du candidat sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive, ses programmes, son organisation, sa mise en œuvre et son évaluation dans le second degré. Le programme de l'épreuve écrite d'admissibilité porte sur : • Les programmes EPS au collège, au lycée (GT et voie pro) • Le projet pédagogique EPS • L'association sportive dans le second degré • L'évaluation en EPS dans le second degré.
Modalités du Concours	Epreuve Orale d'admission 2h préparation + 1h15 d'exposé et entretien (coeff 2): L'épreuve, à caractère professionnel, repose sur un exposé du candidat qui présente une situation d'enseignement pour la classe du contexte donné. Cet exposé est suivi d'un entretien. Le candidat choisit entre deux dossiers proposés par le jury. Les APSA proposées dans ces deux dossiers sont différentes. Pour chacune de ces possibilités, les candidat(e)s disposent : - d'une fiche synthétique, fournie par le jury, sous format papier comprenant des données relatives à l'établissement, à l'enseignement de l'EPS, à la classe, à la séquence d'enseignement de l'APSA support, à la leçon filmée. - d'un document vidéo de 6' à 8' présentant des extraits d'une leçon d'EPS. Liste des APSA pouvant servir de support à l'interrogation - CA 1 : course de relais-vitesse, natation de vitesse - CA 2 : escalade, savoir-nager, sauvetage - CA 3 : arts du cirque, gymnastique - CA 4 : tennis de table, basket - CA 5 : musculation, Step Une partie de l'entretien porte sur le parcours professionnel du candidat. Il prend appui sur un dossier de présentation (RAEP) réalisé par le candidat composé d'un curriculum vitae (2 pages maximum) et d'un rapport d'activité (3 pages maximum).
Conditions Principales	Vérifier auprès des services du rectorat si vous remplissez les conditions générales et spécifiques, et donc si vous êtes éligibles à ces concours. Attestations de Sauvetage aquatique et de secourisme (PSC1) obligatoires à la date d'admissibilité. http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33986/enseigner-education-physique-sportive-capeps.html

CALENDRIER CAPEPS INTERNE - CAER 2023-2024

(les dates sont données à titre indicatif et pourront légèrement changer au regard de nos contraintes professionnelles et des dates officielles du concours)

	DATES	INTITULE	HEURES/LIEU
JOURNEE 1	**29/ 09/ 2023**	Présentation du concours/ Rapports de Jurys Cahier des charges pour la préparation au concours Attendus de l'épreuve écrite / Méthodologie Ecrit **B. PERRITAZ / S. AMIOTTE-SUCHET**	14h à 17h RECTORAT
Vérifier les conditions d'inscription et l'éligibilité au concours / Vérifier la validité de l'attestation de sauvetage aquatique Attention à la date limite de l'inscription au Concours			
JOURNEE 2	**13/ 10/ 2023**	Thématique : **Le projet pédagogique en EPS** **E. DE PIZZOL**	14h à 17h RECTORAT
JOURNEE 3	**10/ 11/ 2022**	Thématique : **Les programmes EPS (collège – lycée – voie pro)** **B. PERRITAZ**	14h à 17h RECTORAT
JOURNEE 4	**24/ 11/ 2022**	Thématique : **L'évaluation en EPS dans le second degré** **L'activité de l'enseignant - les apprentissages des élèves** **S. AMIOTTE-SUCHET**	14h à 17h RECTORAT
	Vacances Scolaires		
JOURNEE 5	**08/ 12/ 2022**	Thématique : **L'association sportive dans le second degré** **La prise en compte en EPS de la diversité des élèves** **B. PERRITAZ**	14h à 17h RECTORAT
Proposition de 2 sujets à traiter pendant les vacances scolaires			
ECRITS	**Vacances Scolaires -** 2 Sujets à traiter		
JOURNEE 6	**12/ 01/ 2023**	Correction et échanges sur le sujet 1 **B. PERRITAZ**	14h à 17h RECTORAT
JOURNEE 7	**26/ 01/ 2023**	Correction et échanges sur le sujet 2 **E. DE PIZZOL**	14h à 17h RECTORAT
Epreuve écrite d'Admissibilité : Durée 4 h – date non connue			
	Vacances Scolaires		
JOURNEE 8	**Date non arrêtée**	Contenu du rapport d'activité / CV Attendus de l'épreuve orale Méthodologie Oral / Questions possibles **B. PERRITAZ / E. DE PIZZOL / S. AMIOTTE-SUCHET**	14h à 17h RECTORAT
Rédaction du rapport d'activité et du CV - Echanges avec le formateur Proposition de sujets à traiter pour les simulations orales			
JOURNEE 9	A préciser en fonction de la date de parution des résultats de l'admissibilité	**Simulations de l'oral** **S. AMIOTTE-SUCHET**	Lieu et horaires à préciser
JOURNEE 10		**Simulations de l'oral** **E. DE PIZZOL**	
JOURNEE 11		**Simulations de l'oral** **S. AMIOTTE-SUCHET**	
JOURNEE 12		**Simulations de l'oral** **E. DE PIZZOL**	
JOURNEE 13		**Simulations de l'oral** **S. AMIOTTE-SUCHET**	
JOURNEE 14		**Simulations de l'oral** **S. AMIOTTE-SUCHET**	